

ION DE LAUSANNE  
assurance contre les acci-  
dents à tous, aux conditions  
les plus avantageuses, tous les genres  
de Responsa-  
bles et de tiers et de  
qualifiées  
comme agents dans les  
canton, Valais.  
Hôtel, directeur, Place  
de lausanne. — Téléphone  
1524

ence  
& Commerciale  
Partages, Successions  
Contrats - Gérances  
etc.  
tavyer-le-Lac

et ordinaires  
Môtiers (Neuchâtel)  
atagne 10 à 11°  
ovaz 14 à 15°  
14 à 15°  
11 à 12°  
14°  
10 à 11°  
11 à 12°  
français  
éranit 10°  
10 à 11°  
jolais, Bourgogne.  
ône, Hermitage,  
édor, Saint-Émilien.  
Neuchâtel  
en bouteilles, 1<sup>re</sup> qualité,  
ouge 1919 extra.  
3, 5 ans et 2 ans.  
représentants avec de bon-  
2276

ENTION!  
la remise prochaine de  
détails, je ferai un  
ANT RABAIS  
articles en stock  
machines à écrire  
LOZ, Fribourg  
Hôpital - Tél. 175

OUER  
d'exploitation, 12  
scierie de Pérolles  
FIBOURG  
atrice installée et desservie  
industrie, entrepôt, etc.  
nements, s'adresser à la  
entreprises électriques  
ises, à Fribourg

de ménage  
faïences, Poterie  
Coutellerie  
S DE CUISINE  
thé et à café  
RÉDUITS  
U DOCK  
Hme & Co,  
FRIBOURG  
de Komont, 20

es livres  
ngement de traction, les  
aux enchères libres, 8h-  
12 heures, devant l'im-  
noire de 11 ans, 1 camion  
mm., force 75-80 chevaux,  
45 mm., force 35-40 quin-  
lets presque neufs, 2 har-  
1 poitrail, des faux col-  
ches bâches, bâches à che-  
ins, couvertures de laine  
es trop longs à énumérer,  
n.  
n, Chatton & Co,  
Fribourg.

RÉDACTION  
ADMINISTRATION  
BUREAU DES ABONNEMENTS  
Imprimerie Suisse Catholique  
Fribourg (Suisse)  
ABONNEMENTS  
Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 25.—  
Etranger 4.— 10.— 19.— 35.—  
Tous les bureaux de poste se chargent  
de percevoir les prix d'abonnement moyennant  
une surtaxe de 10 centimes.  
Compte de chèques postal 114 14  
p. l. r.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
Publicitas  
S. A. SUISSE DE PUBLICITE  
Rue SAINT-PIERRE  
FRIBOURG  
PREX DES ANNONCES  
Canton 1<sup>re</sup> insertion 25 cent.  
les suivantes 15 »  
Suisse 15 »  
Etranger 18 »  
Rédaction 15 »

## Nouvelles du jour

### Les progrès du bolchévisme et la faiblesse du pouvoir en Allemagne.

L'Allemagne n'a plus rien à envier à la Russie; elle a son armée rouge, qui est maîtresse du bassin minier de Westphalie et qui publie des bulletins de victoire; cette armée, forte de 60,000 hommes, marche en ce moment sur Wesel, la vieille place forte rhénane, où la Garde nationale (Reichswehr) s'est repliée. La Garde nationale a probablement reçu ou recevra l'ordre de refuser la bataille, car le gouvernement, comme nous l'avons dit hier, s'est incliné devant les injonctions des syndicats.

Ces injonctions grandissent d'heure en heure. Ayant déjà obtenu la démission de Noske, chef de poigne de la Garde nationale, les syndicats ne se contentent plus du droit d'agréer les futurs nouveaux ministres dans la refonte du cabinet; ils entendent que celui-ci devienne un pur soviet. Le gouvernement résiste à cette exigence. Si la situation n'était si tragique, il serait amusant de l'entendre parlementer avec les bolchévistes: il s'efforce de les persuader d'attendre les nouvelles élections, car, dit-il, le gouvernement ne peut actuellement se charger d'un régime de classe, puisque les élections pour la Constituante n'ont pas donné la majorité au prolétariat. Mais les chefs bolchévistes savent parfaitement que le prolétariat rouge n'aura pas davantage le dessus aux élections prochaines. Aussi se moquent-ils de la constitution et veulent-ils prendre le pouvoir tout de suite. Il y a d'ailleurs un moyen pour que les élections tournent à leur gré: c'est, selon leur jargon, de désarmer la bourgeoisie et d'armer le prolétariat. Alors, les rouges feraient dire aux armes tout ce qui leur plairait. C'est bien là qu'ils voudraient en venir. Il reste à voir si l'immense majorité du peuple allemand se laissera faire par une poignée de meneurs des centres industriels et par la populace de Berlin.

La Gazette de Francfort, qu'on s'imagine parfois être un porte-voix de la haute finance et qui est en réalité un organe ultra-démocratique, émet ces considérations symptomatiques sur les événements d'Allemagne:

« Le mot d'ordre impérieux de la politique allemande, en ce moment, est celui-ci: front contre la droite et barre à gauche, ce qui n'exclut pas une ferme résistance sur les points où il le faudra... Le plus grand danger pour notre peuple n'est pas du tout dans le bolchévisme; le danger, c'est bien plutôt qu'on n'exagère le péril bolchéviste... Le danger d'une pareille exagération est le plus grave de tous. Car, en exagérant la menace du bolchévisme, on fêterait les masses de la bourgeoisie, la population des petites villes et celle des campagnes dans les bras de la réaction. »

Voilà des paroles qui en disent long sur l'état d'esprit de certains démocrates allemands. Elles expliquent la capitulation du gouvernement devant les syndicats. Il les avait appelés à son aide contre Kapp et Lüttwitz, en lançant la consigne de la grève générale. Un gouvernement proclamant la grève générale! Il ne manquait plus que ce paradoxe à la série des choses extraordinaires que nous avons vues. Cet appel à la grève a fait du gouvernement le prisonnier de l'extrême gauche; il ne peut plus se reprendre; la Gazette de Francfort l'encourage à se laisser faire. Elle insiste:

« La réaction est devenue de plus en plus effrontée; elle s'est portée à une tentative de renversement de la constitution. Cette situation demande irrésistiblement une lutte implacable contre la droite. Du même coup, s'ouvre la perspective d'une réconciliation avec la gauche (sous-entendu: l'extrême gauche)... La lutte en commun contre la réaction a rendu possible un rapprochement. »

Ces pressantes exhortations ne sont pas nécessaires pour le gouvernement, qui suit déjà, de force, la politique préconisée par le journal démocratique. Mais il est douteux que l'opinion les trouve de son goût; ou plutôt il est sûr que les campagnes n'entendent pas du tout de cette oreille. Or, les campagnes ont un moyen infailible pour

mettre le gouvernement dans la bonne voie et pour rabattre le ton aux syndicats: elles n'ont qu'à cesser de ravitailler les grandes villes où s'élaborent les plans politiques insensés prônés par la Gazette de Francfort.

Le comité directeur du parti populaire italien, réuni d'urgence à la suite de la manifestation du groupe du député Miglioli, a décidé, à l'unanimité, que la formation d'organismes spéciaux au sein du parti n'est pas admissible; que, partant, la constitution de groupes d'avant-garde ne peut pas être reconnue et, enfin, que leurs fauteurs ou promoteurs devraient être exclus du parti.

On ne s'attend pas à ce que le président Wilson remette en délibération devant le Sénat le traité de Versailles qui lui a été renvoyé non ratifié. Le refus du Sénat, dû autant aux amis qu'aux adversaires du président, tous égaux en intransigeance et aussi entêtés que le président lui-même, fait, au surplus, le jeu de M. Wilson, en lui fournissant un bon prétexte pour poser à nouveau sa candidature à la présidence. On ne savait trop quelles étaient ses intentions à ce sujet; on inclinait à croire qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat. Le traité de paix restant en l'air, voilà M. Wilson obligé de descendre dans la lice pour le défendre. Ainsi s'accomplirait sa menace d'appeler le peuple à trancher le débat. Cela promet une campagne électorale encore plus orageuse qu'elle ne s'annonçait.

Le malheur, c'est que l'entrée des Etats-Unis dans la Société des nations serait ainsi renvoyée au printemps de 1921 et que, en attendant, toute sorte de questions politiques ardues et même dangereuses occuperont les gouvernements alliés tandis que les Etats-Unis se tiendront à l'écart, sans parler du relèvement économique de l'Europe, qui dépend pour une si forte part de l'aide américaine. Mais, sur ce dernier point, l'abstention américaine ne pourra guère être de longue durée, car les Etats-Unis sont liés à l'Europe par trop d'intérêts financiers et commerciaux pour ne pas se voir contraints d'intervenir. Pour la même raison, il y a quelque probabilité que l'état de guerre qui subsiste encore entre eux et les ci-devant empires centraux ne se prolongera pas encore toute une année et qu'on trouvera un moyen d'y mettre fin, sans attendre la ratification du traité de Versailles.

L'impatience dans laquelle M. Wilson se trouve est pour une bonne part la conséquence de ses fautes. La première est de n'avoir tenu aucun compte des susceptibilités du corps sénatorial, jaloux avec raison de ses prérogatives et qui s'est offusqué de ce que le président l'eût totalement laissé de côté, dès le début des négociations de paix. La constitution américaine dit que « le président a le pouvoir de conclure des traités, avec le conseil et l'approbation du Sénat ». La majorité républicaine du Sénat reproche à M. Wilson de n'avoir pas respecté la charte, en ce que, au cours des pourparlers de paix, il n'a jamais requis les conseils des sénateurs. Il eût été adroit de prévenir ce grief en appelant quelques membres du Sénat à Paris pour suivre les travaux de la conférence. M. Wilson a préféré s'entourer de fonctionnaires.

Le second malheur de M. Wilson a été de ne pouvoir faire passer à Paris le beau programme de paix qu'il avait si solennellement promulgué. On sait ce qu'il est resté des fameux quatorze points et la Société des nations elle-même ne ressemble que de loin à l'idéal que s'en était fait M. Wilson. Telle quelle, cependant, il y tient, comme il tient à son idée sur Fiume, parce que c'est tout ce qui subsiste des plans qu'il avait apportés en Europe. Ses compatriotes trouvent que c'est peu et son prestige auprès d'eux en a grandement pâli.

La lettre pontificale condamnant les prévisions schismatiques tchéques a produit une profonde impression en Bohême. Le Pape ordonnait aux évêques tchéco-slovaques de

dissoudre la « Jednota », la fameuse association du clergé tchéco-slovaque. L'épiscopat a agi, et les prêtres ont obéi. Les uns après les autres ils abandonnent la « Jednota ». Le chapitre métropolitain de Prague a été le premier à donner le bon exemple; tous les chanoines sont sortis ensemble de l'Association.

Les évêques ont envoyé un appel à tous les prêtres de la Tchéco-Slovaquie, les exhortant à écouter la voix du Pape, à renouveler par écrit la promesse canonique d'obéissance et de respect à l'évêque, et à réprouver publiquement le schisme.

A part quelques rares exceptions, les prêtres ont obéi aux injonctions de l'épiscopat. L'ivraie est ainsi séparée du bon grain. Cette ivraie se réduit d'ailleurs à peu de chose; il n'en restera bientôt qu'un triste souvenir, le souvenir des dévastations morales que la guerre a produites jusque dans le sanctuaire.

### L'opinion publique française et la reprise des relations avec le Vatican

Paris, le 19 mars.

L'initiative prise par le ministre Millerand de déposer un projet de loi sur le bureau de la Chambre, demandant une ouverture de crédits pour l'envoi d'un ambassadeur de la République auprès du Saint-Siège, ne pouvait manquer d'agiter l'opinion publique et de susciter, dans la presse de tous les partis, de copieux commentaires.

Tout d'abord, on s'est demandé quelle était la cause de cette résolution soudaine, sans doute attendue, mais que rien ne faisait prévoir comme aussi proche. Les gens qui se prétendent informés disent que M. Millerand était décidé, depuis l'interpellation Soulier, à la démarche qu'il vient de faire et qu'il a voulu qu'elle fût un fait accompli avant la grande interpellation Barthou sur la politique étrangère, fixée au 18 mars et renvoyée à huitaine. Cette explication est plausible, sans être certaine.

Quoi qu'il en soit, le fait est là; et il est livré maintenant à la discussion publique. La presse, dans son ensemble, a déjà donné des marques, non équivoques, de satisfaction. Le Temps, dès le 13 mars, en a dégagé toute la signification dans un important article où l'on trouve tout ce qui manque dans l'esprit des motifs du projet de loi, lequel se fonde, pour réclamer le rétablissement de l'ambassade, uniquement sur des raisons d'intérêt national. Moins timide, le Temps écrit: « C'est un grand changement dans la politique française. » Et il ajoute: « Avez-vous dit un ambassadeur auprès du Pape, c'est respecter le sentiment des catholiques français... et aussi à faire disparaître une cause de différends entre des partis également résolus à maintenir l'ordre social. » Enfin, faisant un retour sur les circonstances qui ont amené autrefois la rupture entre Rome et la France, il conclut: « Quelque opinion qu'on ait sur le fond du débat, il faut reconnaître que la rupture des relations diplomatiques s'est accomplie, entre le gouvernement français et le Saint-Siège, sous une forme qui n'était pas digne des traditions françaises. »

Chacune de ces déclarations est à valoir, parce qu'elle montre bien que le leçon des élections du 16 novembre a porté et que la guerre a fait la lumière dans bien des esprits.

M. Auguste Gauvain, dans les Débats du 13 mars, n'est pas moins net. Lui aussi insiste sur les « convenances intérieures » de l'initiative prise par M. Millerand. « Depuis longtemps, écrit-il, l'opinion est dégoûtée de l'anticléricalisme et des politiques qui en venaient. Au cours des dernières élections, ce dégoût et la volonté d'en finir avec ce que M. Millerand qualifie de régime abject ont été presque partout. Le pays veut la paix religieuse. »

Le Temps et les Débats ont donc le mérite d'avoir posé la question sur un terrain plus large que ne l'a fait le ministre lui-même. C'est avec raison qu'ils disent que les intérêts de la France au dehors ne sont pas seuls en jeu dans cette affaire et que l'heure est venue de donner une satisfaction aux catholiques français et au Saint-Siège, dont l'attitude à l'égard de la France a toujours été, quoi qu'on ait prétendu, si bienveillante.

M. Gustave Herré, dans la Victoire, donne à son tour la même note: « Le retour de l'ambassadeur français à Rome, écrit-il, doit être interprété par les catholiques français comme une manifestation, de la part des républicains libres penseurs, de leurs sentiments de fraternité française. »

Ainsi donc, l'opinion publique ne s'égare pas sur la portée de l'acte posé par le gouvernement français. Elle y voit plus qu'une démarche insipide et des considérations de politique étrangère. Elle y discerne, et à bon droit, un geste de pacification religieux et de haute convenance

envers la plus grande autorité morale qui soit au monde, geste d'autant plus opportun que la rupture ne fut point, comme l'a souligné le Temps, « digne des traditions françaises ».

La presse catholique, très sagement, et pour éviter tout ce qui serait de nature à surcroquer l'opposition anticléricale, a exprimé son contentement avec beaucoup de modération. Il vaudrait mieux, en de telles circonstances, laisser la parole aux adversaires d'hier que de triompher soi-même avec une ostentation bruyante, qui serait maladroite. Mais il est un argument en faveur de la reprise des relations qu'il faut aussi mettre en lumière. Mgr Baudrillart, auquel son rôle patriotique assure, même hors des milieux catholiques, une autorité particulière, s'est chargé de le faire valoir.

Dans le Gaulois et l'Echo de Paris, le recteur de l'Institut catholique a dit combien le fait que la France n'était pas représentée au Vatican avait nu et nuisait encore à son prestige dans le monde, parmi les nations catholiques. Rien n'est plus vrai. Tous ceux qui se sont faits, hors de la France, les avocats de la France se sont entendus reprocher son abstention et son absence dans le concert des puissances, autour du Saint-Siège.

Notons-le, il y a quelque outrage à ce langage qu'on tient aujourd'hui à la nation française, en se livrant, devant l'univers entier, à un examen de conscience aussi rigoureux des erreurs passées de sa politique. Ce n'est pas là un fait historique sous grandeur ni sans beauté.

Mais le vote du projet de loi ira-t-il sans opposition? Evidemment non. L'extrême gauche et les survivants parlementaires du radicalisme combleront, une fois de plus, la bataille et la fortune; on a signalé quelque agitation au Grand Orient et dans les Loges; on prête à M. Herriot, député et maire de Lyon, l'intention d'intervenir et de combattre le projet de loi; des socialistes l'attaqueront aussi. Ces derniers sentent le danger, pour leur propagande et leur doctrine, des entreprises de réforme et de paix sociale dont un grand nombre de députés catholiques sont aujourd'hui les protagonistes. De même qu'ils ont voulu contre la loi sur la capacité civile des syndicats et qu'ils s'apprêtent à repousser l'arbitrage obligatoire, de même ils feront bloc contre la reprise des relations avec le Vatican. C'est dans la logique de leur attitude, qui se manifeste de plus en plus internationalement comme elle est antisociale.

Reste le Sénat. Au sein de l'un de ses groupes importants, celui de la gauche démocratique, les opinions sont très partagées. Des hommes comme M. Bienvenu-Martin, ancien ministre, ont déclaré qu'ils voteraient contre la proposition du gouvernement; d'autres, comme M. de Monzie, sénateur du Lot, ont défendu le projet avec chaleur.

Il faut donc s'attendre, au Sénat et à la Chambre, à un débat très ample, qui mettra en question non seulement le rétablissement de l'ambassade, mais toute la politique de M. Millerand, au point de vue des affaires religieuses. L'issue n'en paraît pas douteuse, autant qu'on en peut juger par les feuillets de couloir et par les articles des journaux.

La date de ce débat n'est pas encore fixée. Pour le moment, toute information sur le choix des personnes qui pourraient éventuellement représenter la France à Rome semble prématurée; en parle beaucoup de Mgr Geretti pour la nomination de Paris; et ce choix serait certainement bien accueilli dans le monde politique français.

E. B.

Paris, 23 mars.

Le groupe radical de la Chambre a tenu, ce matin, une réunion, à laquelle assistaient le bureau exécutif du parti, ainsi que plusieurs membres de la gauche démocratique du Sénat. MM. Victor Bérard et Berthelot ont fait un exposé d'après lequel ils se refusaient à se placer sur le terrain de la politique intérieure, mais ils se sont efforcés de démontrer que le rétablissement de l'ambassade de France au Vatican sera dangereux au point de vue des relations de la France avec l'étranger (1). A la suite de cette audition, les groupes ont repris et adopté le texte de l'ordre du jour voté par la gauche démocratique du Sénat qui est ainsi conçu: « Le groupe radical, après une étude approfondie du projet de loi, déclare qu'il ne peut donner son adhésion au rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican. »

Paris, 24 mars.

(Havas.) — Les commissions des affaires étrangères et des finances se sont réunies, hier mardi, sous la présidence de M. Louis Barthou.

Elles ont entendu une déclaration du président du conseil sur le projet de loi relatif à la reprise des relations avec le Saint-Siège.

M. Millerand a dit:

« L'Alsace et la Lorraine ayant été restituées à la France, notre régime religieux est nécessairement appelé à devenir le leur (?). Le statut actuel de l'Alsace-Lorraine implique en tout cas l'organisation de rapports avec le Saint-Siège. C'est une question de savoir si la France doit aller à Rome; mais, si elle y va, elle doit y aller avec tous ses avantages. »

## Les événements d'Allemagne

A Berlin et aux environs

Berlin, 23 mars.

(Wolff.) — De sanglantes rencontres ont eu lieu aux environs de Henningsdorf, au nord de Spandau, entre les troupes de la Reichswehr et les insurgés. On s'attend à l'arrivée de bandes nombreuses, fortement armées de mitrailleuses et qui avaient précédemment pillé le village de Butzow. Près de Henningsdorf, les insurgés se hâtèrent à une compagnie de Reichswehr, venant de Spandau, mais qui se retira momentanément devant la supériorité numérique des insurgés. Par la suite, les troupes de la Reichswehr, ayant reçu des renforts, entreprirent, après une préparation d'artillerie, une attaque méthodique et enveloppante sur Henningsdorf, où le combat se poursuivit violemment jusque dans les maisons. Finalement, les insurgés durent évacuer la localité, en abandonnant 14 morts, de nombreux blessés et un important matériel. Du côté des troupes gouvernementales, il y eut 2 morts et 12 blessés. La poursuite continue. Les ponts sur la Havel sont occupés par les troupes régulières.

A Gotha

Nuremberg, 23 mars.

(Wolff.) — La ville de Gotha est coupée de toute communication. Le commandant de la Reichswehr annonce que les pertes de la Reichswehr à Gotha sont de 19 morts et 34 blessés, il y a 9 disparus. Les ouvriers insurgés auraient perdu plus de 1000 morts.

En Prusse rhénane

Essen, 23 mars.

(Wolff.) — Le conseil exécutif annonce que toute la région industrielle est aux mains des ouvriers révolutionnaires. L'armée rouge, forte d'au moins 50,000 à 60,000 hommes, poursuit sa marche victorieuse sur Wesel, où les restes des troupes de la Reichswehr se sont arrêtés.

Essen, 23 mars.

(Wolff.) — L'Echo de la Ruhr annonce que l'aile gauche du front de l'armée rouge s'étend de Dinslaken par Herten et Dorsten. Des combats violents ont eu lieu lundi sur cette partie du front. Dorsten et d'autres petites localités ont été occupées; il a été fait 50 prisonniers. La marche générale se poursuit dans la direction de Wesel. Un train blindé a été arrêté près de Heitern, les rails ayant été arrachés devant et derrière le train. Le front Dorsten-Dortmund est calme. La situation militaire générale est favorable aux troupes révolutionnaires.

Essen, 23 mars.

(Wolff.) — Après les combats avec le corps de volontaires Schulz, l'armée rouge a pris 5 canons, 6 lance-mitrailles, 3000 fusils, 20,000 cartouches, 200 chevaux, 200 lances et de nombreux bagages. Les prises augmentent encore.

Les efforts du gouvernement

Berlin, 23 mars.

(Wolff.) — Le chancelier Bauer a envoyé au président du comité d'action à Hagen, en Westphalie, un télégramme disant que les officiers réactionnaires ont été délogés. Le mouvement des troupes cessera, à condition que la dictature des conseils soit rejetée et que les gouvernements constitutionnels entrent de nouveau en vigueur, que les ouvriers déposent les armes et repréent le travail. L'exécution immédiate de ces mesures est de toute nécessité, sinon le gouvernement serait hors d'état d'obtenir des denrées alimentaires de l'étranger et de la Hollande et d'empêcher l'entrée des Alliés en Allemagne.

L'Assemblée nationale

Berlin, 24 mars.

(Wolff.) — La séance de l'Assemblée nationale, qui devait avoir lieu aujourd'hui mercredi, après midi, a été renvoyée à demain, jeudi, après midi. Une ou deux séances seulement seront tenues avant Pâques. Les projets de lois les plus importants seront traités après Pâques.

La situation politique et la formation d'un nouveau cabinet, qui est en cours, obligent la plupart des groupes à siéger presque en permanence.

Arrestation et mandats d'arrêt

Berlin, 24 mars.

(Wolff.) — L'entraîneur von Trotha se trouve en état d'arrestation. Un mandat d'arrêt a été lancé contre le général Lüttwitz.

La conférence des ambassadeurs à Paris

Paris, 24 mars.

(Havas.) — La conférence des ambassadeurs s'est réunie, hier, mardi après midi, sous la présidence de M. Millerand. Le maréchal Foch y assistait, ainsi que les experts militaires et navals alliés. La conférence a entendu un exposé des experts militaires sur la situation en Allemagne.

Université de Paris

Paris, 23 mars.

M. Honnorat, ministre de l'instruction publique, a soumis à la signature du président de la République un décret aux termes duquel M. Appel, doyen de la Faculté des sciences de Paris, est nommé recteur de l'Université, en remplacement de M. Lucien Poincaré, décédé. (Le nouveau recteur de l'Université est né à Strasbourg en 1855 et s'est fait connaître par de nombreux travaux de mathématiques et de mécanique, entre autres un Traité de mécanique rationnelle; Théorie des fonctions algébriques et de leurs intégrales; Principes de la théorie des fonctions elliptiques. M. Appel est membre de l'Académie des sciences depuis 1892. En 1889, il remporta le second prix avec médaille d'or au concours ouvert par le roi de Suède Oscar II entre tous les mathématiciens d'Europe.)

Les appointements des parlementaires en France

Paris, 24 mars.

(Havas.) — A la Chambre française, l'ordre du jour d'hier après midi appelait la discussion du projet de loi tendant à maintenir provisoirement l'indemnité exceptionnelle de 720 fr. au personnel civil de l'Etat. Le projet a été adopté. La Chambre a voté ensuite, par 374 voix contre 139, la loi allouant, à partir du 1er mars 1920, à chaque sénateur et député une indemnité mensuelle spéciale de 1000 fr. pour frais de double résidence, de correspondance et autres frais inhérents à l'exercice de leurs fonctions. La Chambre s'est prononcée, par 400 voix contre 16, en faveur de la discussion de l'amendement tendant à diminuer le nombre des députés.

Le bureau du travail et la Société des nations

Londres, 23 mars.

(Reuter.) — Le conseil d'administration du Bureau international du travail a discuté les arrangements à prendre au sujet de l'établissement du bureau à Genève, dans le cas où le plébiscite qui doit avoir lieu en Suisse serait favorable à l'accession de la Suisse à la Société des Nations. Les représentants suisses déclarent avoir des raisons de penser qu'il en sera ainsi. Le directeur a été autorisé à prendre les arrangements provisoires nécessaires, en vue d'une institution à Genève. Le conseil d'administration a également discuté les préparatifs qui ont été faits en vue de la session de la conférence internationale du travail qui doit s'ouvrir à Genève, le 15 juin prochain. La discussion reprendra demain. On se rappelle que la conférence prévue à Genève sera la seconde des conférences internationales du travail annuelles organisées en vertu des dispositions du traité de paix. Cette conférence étudiera les conditions dans lesquelles pourront être appliquées aux marins les conventions adoptées à Washington.

Chefs nationalistes turcs arrêtés

Londres, 22 mars.

L'envoyé spécial du Daily Express à Constantinople télégraphie que le calme règne dans la ville, où l'occupation par les Alliés ne souève aucune protestation. Les théâtres et les cafés regorgent de monde, et les affaires continuent, aussi bien dans le quartier européen de Pera que dans les quartiers indigènes. Tout l'intérêt se porte actuellement vers les provinces turques, dont les communications avec la capitale sont toujours coupées. Mustapha Kemal n'a pas encore fait preuve d'activité, bien qu'on s'attende à ce qu'il proclame prochainement un gouvernement provisoire. Le cabinet d'Anatolie n'a pas encore démissionné, mais on pense que cette démission est prochaine. Les leaders nationalistes, qui ont été arrêtés et placés à bord du navire anglais Hibiscus, qui les transportera à Malte, comprennent le prince impérial Edhem effendi, Raouf bey, Sherif bey, Saik bey et Essad pacha, le chef de l'association du Croissant rouge.

Troubles graves en Irlande

Londres, 23 mars.

(Havas.) — On télégraphie de Dublin que de nouveaux troubles graves viennent de se produire dans cette ville. Près de la caserne de Portliffow, une collision s'est produite entre 300 soldats revenus du théâtre par différentes voies et une foule compacte qui les avait suivis. Plusieurs coups de feu ont été échangés, tuant deux personnes et en blessant plusieurs autres. Un peu plus tard, des soldats ont occupé le pont de Portliffow et des coups de feu ont encore été tirés à plusieurs reprises.

Ancien ministre américain condamné

Londres, 22 mars.

Suivant une dépêche de New-York au Daily Express, le sénateur Truman Newberry, qui fut ministre de la marine sous la présidence de M. Roosevelt, vient de comparaître avec quatre-vingt-dix coaccusés devant la cour des Grands-Rapides, dans l'Etat de Michigan, sous l'inculpation de fraudes électorales lors des élections de 1918. M. Newberry avait alors été déclaré en contre M. Henry Ford. Il a été, aujourd'hui, reconnu coupable et condamné. Seize de ses coaccusés ont été également reconnus coupables de complicité. Les autres ont été acquittés. L'affaire a fait d'autant plus de bruit aux Etats-Unis que M. Newberry est archevêque-militaire et l'un des leaders politiques les plus connus des Etats américains du centre. Il a annoncé qu'il allait interjeter appel. L'arrêt va probablement avoir pour conséquence de faire admettre M. Henry Ford au Sénat.

Les musulmans de l'Inde chez M. Lloyd George

Londres, 22 mars.

M. Lloyd George a reçu une délégation de musulmans de l'Inde, venue spécialement à Londres demander que la Turquie ne fût pas davantage morcelée, que le siège du pouvoir temporel du sultan fût maintenu à Constantinople et que l'Arabie fût laissée sous la souveraineté musulmane. Le premier ministre a fait, à cette occasion, une importante déclaration, dont voici les passages essentiels :

« Je ne comprends pas, a-t-il dit à ses interlocuteurs, que vous réclamiez notre indulgence pour la Turquie. Nous serons justes pour elle. Nous l'avons été pour l'Autriche, nous l'avons été pour l'Allemagne, encore que notre justice ait été plutôt terrible. Pourquoi la Turquie échapperait-elle au châtiment? Quel différend la Turquie avait-elle avec nous? Pourquoi est-elle entrée dans la guerre, et a-t-elle essayé de nous poignarder dans le dos? Pourquoi a-t-elle tenté de détruire la liberté du monde, alors que nous étions engagés, pour maintenir cette liberté, dans une lutte à la vie et à la mort? Je ne vois aucune raison pour que nous traitions la Turquie autrement que ne furent traitées les autres nations chrétiennes, l'Allemagne et l'Autriche. Je tiens à ce que les musulmans de l'Inde comprennent bien que nous n'entendons pas nous montrer sévères pour la Turquie parce qu'elle est mahométane. Nous lui appliquerons les mêmes principes qu'à l'Autriche, qui est une grande communauté chrétienne. Nous reconnaissons aux musulmans de l'Inde le droit d'être entendus sur une question qui intéresse l'Islam. Non seulement, nous les avons écoutés, mais nous avons largement déféré à leur désir. Le règlement de la question turque est considérablement affecté par l'opinion des musulmans de l'Inde, mais nous ne pouvons pas appliquer à un pays musulman des principes différents de ceux que nous avons appliqués, dans l'élaboration des termes de paix, aux peuples chrétiens avec lesquels nous avons été également en guerre. »

Le Kronprinz d'Allemagne

La Haye, 23 mars.

(Havas.) — Un arrêté hollandais du 20 mars, communiqué par le président du conseil aux Etats généraux, stipule que l'île de Wieringen est assignée à l'ex-kronprinz comme lieu de séjour et cela sans préjudice d'autres dispositions ultérieures.

TRIBUNAUX

Le champion de boxe Dempsey

Suivant une dépêche de San-Francisco, le champion poids lourds de boxe américain Jack Dempsey, qui la future rencontre avec Carpenter a fait tant de bruit, a été définitivement inculpé, devant la cour fédérale, ainsi que son manager, Jack Kearns, de conspiration pour échapper au service militaire durant la guerre.

CARNET DE LA SCIENCE

Le magnétisme solaire Depuis lundi après midi, on a observé sur certaines lignes télégraphiques françaises, principalement dans les départements de l'Est, des courants électriques telluriques de grande intensité qui ont provoqué des perturbations passagères du service. La même remarque a été faite également, dès lundi soir, en Suisse, sur les lignes à longue distance. Ce phénomène paraît être en corrélation avec de fortes éruptions solaires qui se manifestent actuellement par des taches insolites au méridien central. Depuis mardi, on enregistre une lente décroissance de ces courants.

PETITE GAZETTE

Le roi des Belges héritier à une lie Dans la branche occidentale du lac de Côme, se trouve la petite île Comacina, fameuse dès l'époque la plus ancienne par ses séduisantes beautés naturelles, centre dans les siècles passés d'événements dramatiques. Cette petite île appartient aujourd'hui au souverain de la Belgique, à qui l'a léguée feu son propriétaire Caprini, qui fut durant de longues années bourgmestre de la commune de Sala Comacina. En mourant, le chevalier Caprini fit l'Institut des sourds-muets de Côme héritier de son patrimoine, en désignant par un codicille spécial l'île Comacina comme cadeau au roi des Belges, en reconnaissance de son héroïsme durant la guerre. Une correspondance suivie s'échangea entre le bourgmestre actuel de Sala Comacina et le digne belge en Italie, l'un pour faire part de l'acte de donation, l'autre pour remercier au nom du roi Albert, qui acceptait cette donation. Maintenant l'île Comacina est propriété du roi Albert. Elle sera une résidence digne de lui. L'île Comacina a une superficie de plus de 20 hectares et se trouve dans la plus belle partie du lac.

Une grande ville stérile

La ville américaine de Détroit, la patrie des automobiles Ford, qui compte 900,000 habitants, est, depuis le 30 avril 1918, soumise à la prohibition des boissons alcooliques. Le chef de la police municipale a publié récemment des indications intéressantes sur les effets de la prohibition. Le nombre total des arrestations a été, pendant la dernière période « humide », de 59,030, et pendant la première année de prohibition de 26,812, soit une diminution de 54 %. Il y a eu 1668 attentats sur des personnes, pendant la

dernière année humide, 994 pendant la période sèche. Les cas de mendicité dénoncés à la police ont passé de 450 à 43, soit une diminution de 90 %. Le nombre des décès, par suite d'ivrognerie, s'est abaissé de 107 à 19; les cas d'assistance en nature, de 12,074 à 9,157.

Nouvelles religieuses

Le catholicisme dans l'Afrique italienne

Dans une entrevue publiée par la Tribuna Coloniale de Rome, Mgr Carrara, de l'Ordre des Capucins, Vicaire apostolique de l'Erythrée, actuellement dans la Ville éternelle, s'est déclaré très satisfait de ses rapports avec les autorités civiles et politiques de la Colonie, qui donnent à la Mission un appui cordial, surtout pour ce qui regarde les écoles. Les Capucins ont fondé une imprimerie à l'Asmara, qui marche très bien et a déjà publié une vingtaine de livres, la plupart pour des indigènes, qui répondent avec élan aux soins qu'on leur donne.

Il a fait un grand écho du sentiment religieux de la population abyssinie. Il se propose d'ériger à l'Asmara une nouvelle église, dont des plans sont évalués à 200,000 lires; le Pape lui a déjà donné, dans ce but, la somme générale de 50,000 lires. Le nouveau Vicaire apostolique de la Libye, Mgr Hyacinthe Tonizza, a reçu, à Tripoli, un accueil des plus chaleureux de la part des fidèles et du gouvernement. Il a élu résidence à la maison de la Mission franciscaine.

Dans les Congrégations romaines

Comme Préfet de la Congrégation des Sacraments, à la place du défunt cardinal Giustini, le Pape a nommé le cardinal Lega, préfet actuel du Tribunal de la Signature, auquel succède, dans cette charge, le cardinal Sily.

Le sacre de l'évêque de Luxembourg

Le sacre du nouvel évêque de Luxembourg, Mgr Nommessch, aura lieu à Luxembourg, demain, jeudi, fête de l'Annonciation. Assisteront à la cérémonie : l'interne Mgr Nicotra, les évêques de Metz, Nancy, Strasbourg, Verdun et Namur, des auxiliaires de Liège, Malines et Trèves.

LA VIE ECONOMIQUE

L'exportation chevaline en France

Comme suite aux déclarations apportées hier à la tribune de la Chambre française, par M. Henri Queuille, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Agriculture, une nouvelle réglementation régissant l'exportation des chevaux vient d'être établie par les ministères de l'Agriculture et des finances. Un décret fixe de la façon suivante les droits à l'exportation : chevaux, juments et poulains, 800 fr.; mules, muets, 800 fr.; muletins, 500 fr.; ânes, ânesses et anous, 200 fr. Un arrêté fixe les catégories d'animaux qui pourront bénéficier des dérogations et fixe la procédure à suivre. Bénéficient des dérogations de soude : Les chevaux, juments, poulains de pur sang et de demi-sang, mules, muets, muletins, ânes, ânesses, anous. La sortie des chevaux de trait, sauf pour quelques producteurs exceptionnellement autorisés, reste interdite.

Sachons nous restreindre

Tout le monde se plaint des restrictions, depuis le pauvre qui ne trouve plus les vivres à la portée de sa bourse jusqu'au riche qui voit pour ainsi dire fondre ses revenus. Les restrictions atteignent toutes les classes de la société, et il est des gens à qui elles ont extrêmement duré. Elle est forcée de se restreindre l'ouvrière à domicile veillant la moitié de la nuit, ne se chauffant presque pas parce que le feu d'argent qu'elle gagne est nécessaire à l'entretien d'une nombreuse famille. Elle est forcée de se restreindre la pauvre veuve qui n'avait que le gain de son mari pour élever ses enfants et qui se trouve en face de l'effrayant problème. Comment surmonter les exigences actuelles? Elle est forcée de se restreindre le jeune homme dont les ressources sont modestes et qui veut quand même, malgré cela, poursuivre ses études.

Le roi des Belges héritier à une lie

Dans la branche occidentale du lac de Côme, se trouve la petite île Comacina, fameuse dès l'époque la plus ancienne par ses séduisantes beautés naturelles, centre dans les siècles passés d'événements dramatiques. Cette petite île appartient aujourd'hui au souverain de la Belgique, à qui l'a léguée feu son propriétaire Caprini, qui fut durant de longues années bourgmestre de la commune de Sala Comacina. En mourant, le chevalier Caprini fit l'Institut des sourds-muets de Côme héritier de son patrimoine, en désignant par un codicille spécial l'île Comacina comme cadeau au roi des Belges, en reconnaissance de son héroïsme durant la guerre. Une correspondance suivie s'échangea entre le bourgmestre actuel de Sala Comacina et le digne belge en Italie, l'un pour faire part de l'acte de donation, l'autre pour remercier au nom du roi Albert, qui acceptait cette donation. Maintenant l'île Comacina est propriété du roi Albert. Elle sera une résidence digne de lui. L'île Comacina a une superficie de plus de 20 hectares et se trouve dans la plus belle partie du lac.

Une grande ville stérile

La ville américaine de Détroit, la patrie des automobiles Ford, qui compte 900,000 habitants, est, depuis le 30 avril 1918, soumise à la prohibition des boissons alcooliques. Le chef de la police municipale a publié récemment des indications intéressantes sur les effets de la prohibition. Le nombre total des arrestations a été, pendant la dernière période « humide », de 59,030, et pendant la première année de prohibition de 26,812, soit une diminution de 54 %. Il y a eu 1668 attentats sur des personnes, pendant la

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Le Orientale de l'artiste Mlle Lucie Océrident, 23 ans, artiste lyrique, constatait, en sortant d'un dancing, à Paris, qu'on lui avait dérobé son portefeuille, contenant une dizaine de mille francs. Trois Belges et un Hollandais arrivant de la Côte-d'Azur ont été arrêtés par des inspecteurs de la police judiciaire. Ils sont soupçonnés d'avoir dérobé le portefeuille de l'artiste. On les soupçonne également de faire partie d'une bande de voleurs internationaux.

Confédération

La votation du 21 mars

Il manque toujours les résultats d'un certain nombre de communes : dix du Tessin, deux de Lucerne et de communes Grisons. Les chiffres actuels, pour la loi sur le travail, sont : 252,896 oui et 254,173 non.

Le Lichtenstein et la Suisse

Le Conseil fédéral a autorisé les Départements des postes, des chemins de fer et des douanes à exécuter les travaux préliminaires pour l'étude de la question d'une union postale et douanière avec la principauté de Lichtenstein.

L'initiative des 250 millions

Le Conseil fédéral présenté à l'Assemblée fédérale un rapport sur l'initiative Rothenberger dite des 250 millions, concernant les retraites nationales. L'initiative est appuyée par 78,990 signatures.

Pour la presse catholique

Le comité de la société de la presse catholique suisse publie le troisième rapport de son activité. On y voit que l'effectif de la Société est de 3586 membres, soit 746 de plus qu'en 1918. Les cotisations et les dons se sont élevés, l'an dernier, à 18,097 fr.; les dépenses ordinaires, à 8259 fr.; les subventions, à 4025 fr. Fin 1919, le fonds de réserve était de 18,010 fr.

Une assemblée générale de la société est prévue en 1920. Au programme de cette année-ci figurent notamment la collaboration de la société à la fondation de bibliothèques et de salles de lecture populaires, l'appui à donner à la presse régionale, le colportage des journaux catholiques, la création d'un office central de publicité, la formation des journalistes, etc.

Pour la culture chrétienne au Tessin

On nous écrit de Lugano :

M. le professeur D. Trezzini, du Séminaire, capitaine-aumônier du régiment tessinois, a fait, à l'Institut Sainte-Anne, une conférence du plus haut intérêt sur la conception du droit et la protection de l'individu à l'époque païenne et à l'époque chrétienne. Le juriste et l'historien se sont donné la main pour montrer tous les services rendus à la cause de l'humanité par le christianisme. La conférence de l'abbé Trezzini est l'avant-dernière de ces séances si bienfaisantes organisées à Lugano par l'Union populaire tessinoise. Tous les conférenciers ont captivé leur auditoire. Ce fut d'abord M. l'ingénieur Pometta, qui nous parla des sources d'eau de Lugano; M. le professeur J. Pometta choisit pour sujet le centenaire de Dante; M. Emilio Mazzetti nous transporta à Vienne, avec les Tessinois de 1648; M. l'abbé D. Mombelli, professeur au Séminaire, traita de la valeur apologétique des persécutions; M. le professeur Joseph Zoppi commenta les Promessi Sposi, de Manzoni; M. le Dr Mohdada fit revivre toute une galerie de prêtres tessinois d'antan. Enfin, M. l'avocat Gaston Bernasconi donnera la dernière conférence, sur le bolchévisme. On remarquera la part importante qui revient, parmi nos conférenciers, aux anciens élèves de Pribourg.

Ajoutons que l'Union populaire a organisé aussi des causeries à Bellinzona. Ont déjà pris la parole, au chef-lieu : M. Pometta, M. le chanoine Campana et M. Tarchini, ancien conseiller national.

ARMÉE SUISSE

Le chef d'arme de la cavalerie

Le Conseil fédéral a promu le lieutenant-colonel Favre, de Genève, aux fonctions de chef d'arme de la cavalerie, en remplacement du colonel Vogt, dont il était jusqu'ici le suppléant. M. Favre a été longtemps attaché à l'état-major général.

PRESSE

Un journaliste préfet

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel a nommé aux fonctions de préfet du district de La Chaux-de-Fonds M. Albert Matthias, rédacteur au National Suisse. M. Matthias est un aimable confrère qui a, une fois ou l'autre, délaissé la politique pour la littérature. Mais c'est un homme de sens pratique, qui ne révélera pas le Sous-préfet aux champs, au fantaisiste Dusudet.

LA SANTÉ PUBLIQUE

L'encéphalite léthargique

On annonce d'Evionnaz (Valais) un décès causé par l'encéphalite léthargique, celui de M<sup>lle</sup> Coquoz, femme du buraliste postal de la localité.

Calendrier

Jeu 25 mars

L'ANNONCIATION DE LA SALETTE VIERGE

La fête de ce jour fut instituée dès les premiers siècles chrétiens pour commémorer le souvenir du grand mystère de l'Incarnation.

La situation financière des C. F. F.

Hausse des tarifs Un plan pour combler les déficits

La Direction générale et la commission permanente des chemins de fer fédéraux proposent d'augmenter les tarifs comme suit : service ordinaire des voyageurs, 10 % sur tous les billets; service des trains express, augmentation des tarifs supplémentaires selon la distance, par exemple : de aut à 50 kilomètres, III<sup>me</sup> classe, 30 cent., II<sup>me</sup> classe, un franc; 300 km., III<sup>me</sup> classe, 3 fr., II<sup>me</sup> classe, 4 fr. 50. Les abonnements sur parcours limités seront augmentés de 10 %. Les abonnements généraux resteront au même prix. Le trafic des bagages et des marchandises en grande vitesse subira aussi des augmentations. Les nouveaux tarifs pour le trafic des marchandises en petite vitesse comprendront les tarifs supplémentaires prévus jusqu'ici. L'augmentation totale depuis 1914 atteint 135 %, dont moins qu'en Allemagne, en France et en Autriche, comme le mentionne le rapport. Le surcoût probable de recettes du service des voyageurs et des bagages est estimé à 10 millions de francs; celui du trafic des marchandises, à 25 millions.

Les nouveaux tarifs entrèrent en vigueur le 1er juillet et seront valables pour une période de cinq années.

Ces propositions seront examinées la semaine prochaine par le Conseil d'administration.

La Direction générale et la commission permanente des chemins de fer fédéraux présentent en outre un programme pour combler les déficits accumulés. Un exposé détaillé décrit la situation financière des chemins de fer fédéraux. A la fin de l'année 1920, le compte des profits et pertes soldera par un déficit présumé de 235 millions de francs. Pour l'année 1921, on prévoit une augmentation de 50 % du service des voyageurs et une augmentation de 40 % du trafic des marchandises. Cependant, on calcule que l'excédent de dépenses sera, cette année, de 63 millions; en 1922 de 33 millions; en 1923, de 23 millions; en 1924, de 18 millions; à partir de 1925, il devrait y avoir de nouveaux excédents de recettes.

Ces déficits seront réduits par suite des augmentations de tarifs prévues de trois millions et demi environ par année à partir du 1er juillet, de sorte que le total des déficits de 1920 à 1924 est budgété à 325,500,000 francs.

Afin de décharger les comptes d'entreprise, la Direction générale propose d'inscrire ces déficits dans un poste spécial : Déficit de guerre, qui serait amorti successivement, d'abord au moyen des fonds disponibles et ensuite, à partir de 1926, par les excédents de recettes espérés.

Il est proposé une loi spéciale en quatre articles, modifiant l'article 7 de la loi du 15 octobre 1897 sur les chemins de fer fédéraux.

Echos de partout

L'IMPÔT SUR LES CÉLIBITAIRES

C'est un fait à observer, dit la Croix de Paris, que, si l'on suggère l'idée d'une réforme criminelle à introduire dans notre législation, on prend invariablement qu'elle est déjà en vigueur au Venezuela.

Ainsi, au Venezuela, les célibataires du sexe masculin payent un impôt spécial; mais, quand l'un d'eux apporte la preuve qu'il a fait trois demandes en mariage et qu'il a été refusé les trois fois, en l'exonère immédiatement.

C'est le moins qu'on puisse faire.

CHANGES À VUE DE LA BOURSE DE GENÈVE

Le 24 mars.

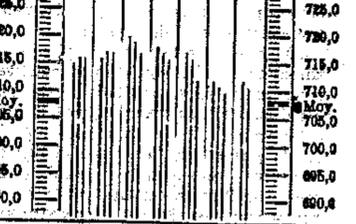
Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second, est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with 3 columns: Demanda, Offre, and values for various currencies like Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Pétrograd.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 24 mars BAROMÈTRE



TEMPERATURE PROBABLE

Zurich, 24 mars, midi.

Température normale; nuageux; quelques troubles.

FRIBOURG

(Séance du 23)

donne la continuation des travaux de la Tour des anciens députés du grand conseil.

Il y a eu un grand conseil à la suite duquel le grand conseil a décidé de...

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Georges B. greffier du tribunal de l'arrondissement de Fribourg.

Le nomme M. Louis Gouss, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Le nomme M. Engène Clerc, inspecteur du bureau des affaires cantonales.

Financière

F. F.

des tarifs

comblent les déficits

de partout

POT SUR LES CÉLIBATAIRES

la Bourse de Genève

MÉTÉOROLOGIQUE

BOURSE

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 19 mars.) - Le Conseil ordonne la continuation des travaux de restauration des remparts de la Porte de Besse...

Il cède gratuitement à la commune de Fribourg un terrain situé dans le voisinage du Boulevard pour l'aménagement d'un jardin public au quartier d'Alt.

Il nomme membres de la commission extraordinaire des arberges, prévue à l'art. 78 de la nouvelle loi sur la matière :

MM. Aloys Bariswyl, député, à Alterswyl; Philippe Gottrau, agent d'affaires, à Fribourg; Jean Guillet, colonel, à Bulle; Alfred Roggen, ancien hôtelier, à Morat;

Sont nommés membres suppléants de ladite commission :

MM. Joseph Jaccoud, député, à Promasens; Charles Ochsorben, représentant, à Fribourg; Henri Rey, président de la Société cantonale des cafetiers, à Estavayer-le-Lac.

Il accepte, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Adrien Mauroux, préfet, à Fribourg, comme membre de la commission administrative de l'Institut de Drogues et désigne, pour le remplacer, M. Paul Bondalaz, préfet, à Romont.

Il nomme M. Léonard Surebat, à Biesens, inspecteur du détail du cercle de Biesens, et M. Louis Couas, au même lieu, inspecteur suppléant pour le même cercle.

M. Eugène Clerc, à Corpaulux, inspecteur du détail du cercle de Corpaulux, et M. Joseph Barras, fils de Jules, au même lieu, inspecteur suppléant pour le même cercle.

(Séance du 23 mars.) - Le Conseil d'Etat autorise la commune de Bulle à acquérir et celle de Semsaies à vendre et à acquérir des immeubles;

Il nomme : M. Georges Bonjour, à Châtel-Saint-Denis, greffier du tribunal et préposé aux poursuites de l'arrondissement de la Glâne;

M. Paul Demont, à Fribourg, assistant à l'Institut d'hygiène et de bactériologie, en remplacement de M. Edouard Benveniste, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus;

M. Joseph Dévaud, syndic, à Porsel, inspecteur suppléant du détail du cercle de Porsel.

Il prend un arrêté concernant le recensement fédéral du détail en 1920.

Il nomme M. Oscar Durieux, avocat, actuellement à Bulle, comme censeur de la Banque cantonale fribourgeoise.

M. Joseph Jungo, député

Ce matin, mercredi, ont eu lieu, à Guin, les obsèques d'un homme qui a joué un rôle de premier plan dans la vie de cette importante commune, M. Joseph Jungo, député et président de paroisse. Propriétaire d'un domaine modèle à Rüttli, M. Joseph Jungo fut un champion du progrès agricole dans la Singine. Il présidait la puissante société d'agriculture de Guin et il était vice-président de la Fédération fribourgeoise des sociétés d'agriculture. Il était en même temps président du conseil de paroisse, et, en cette qualité, il fut toujours le collaborateur pressenti et clairvoyant de son curé. C'est ce dévouement à ses concitoyens qui le fit désigner, en avril 1916, pour succéder, au Grand Conseil, à son regrettable frère, M. Pierre Jungo. Pendant cette période législative, le député de Guin se distingua par son assiduité et l'intérêt qu'il portait aux importantes questions débattues ces dernières années par notre Parlement cantonal. La mort de cet excellent citoyen, à un âge où il pouvait encore rendre de précieux services à sa chère Singine, est une grande perte pour ce district et pour la commune de Guin en particulier.

Examen

C'est M. François de Maillardoz qui vient de passer l'examen de la licence ès sciences commerciales à la faculté de droit de l'Université.

Le vieux Fribourg

Les représentants des sociétés historiques et artistiques de Fribourg ont adressé au Conseil communal une pétition en faveur du dégagement et de la restauration du Gros Boulevard, le remarquable monument d'architecture militaire qui orne le rempart du Pré d'Alt. Des constructions malencontreuses déparent les abords du Boulevard et en cachent les belles proportions.

Une conférence vient d'avoir lieu sur place entre M. Buchs, directeur des Travaux publics, M. Brulhart, directeur de l'Edilité communale, et les représentants des sociétés pétitionnaires. Il a été convenu que l'Etat ferait gratuitement cession à la ville du terrain avoisinant le Boulevard et qu'il prendrait à sa charge les travaux de dégagement et l'édifice. La Commune, de son côté, ferait démolir les entrepôts gênants et procéderait au nivellement puis à l'aménagement de la place, où les habitants du quartier seront enchantés de voir établir un jardin ou un square.

Loterie du Don national

Une annonce publiée lundi a fait savoir que les listes de tirage de la loterie du Don national ont paru. (Ecrire à Zurich, Seefeldstrasse, 6, en envoyant 30 centimes.) La liste est déposée à Fribourg, au magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare.

Il est inutile de nous demander la liste; nous ne pouvons la procurer; il faut écrire à Zurich, à l'adresse ci-dessus.

Ecole d'agriculture de Grangeneuve

Les examens de fin d'année de cet établissement ont eu lieu hier, mardi, en présence d'une nombreuse assistance, composée de MM. les conseillers d'Etat Savoy, Perrier, Vanderweid et Buchs; de MM. Mauroux, préfet, Reynold, député; Dessibourg, directeur de l'Ecole normale; de Vevey, directeur de l'Institut agricole; Chataigny et Chavaillaz, députés; Favre, curé d'Ecurvillers; Collaud, chef de service; Wirz et Chardonnet, professeurs à l'Institut agricole; Pierre Genéce, inspecteur forestier, etc.

Ces examens ont montré à nouveau la haute valeur de l'enseignement agricole donné à Grangeneuve, comme aussi l'application diligente d'écoliers dont font preuve les élèves dans leurs études.

Au dîner, d'excellentes paroles ont été prononcées par M. Walter, directeur; par M. Savoy, président du Conseil d'Etat, et par M. Oberson, ancien inspecteur scolaire.

A la distribution des diplômes, c'est M. le conseiller d'Etat Perrier, suppléant de la Direction de l'Instruction publique, qui a adressé aux lauréats les félicitations de l'autorité cantonale.

M. le colonel Reynold a également félicité cette jeunesse de son esprit de travail.

Ajoutons que, sur les trente-sept jeunes gens qui ont passé l'examen, quinze sont Suisses, dont huit du canton de Fribourg. De plus en plus, l'excellente Ecole de Grangeneuve, par son solide enseignement et ses qualités éducatives, gagne l'estime de nos familles. On peut en toute confiance compter sur elle, lorsqu'il s'agit de mettre en pratique la nouvelle loi sur l'enseignement agricole, que le Grand Conseil a votée dans sa dernière session.

Action de secours pour le Vorarlberg

Grâce au bienveillant concours des autorités communales et paroissiales, ainsi que de la Fédération cantonale des sociétés d'agriculture, la collecte destinée à sauver de la famine le petit peuple du Vorarlberg se fait ces jours-ci dans toutes les localités du canton. Nous extrayons de la circulaire, adressée par le Comité cantonal de secours aux autorités communales et paroissiales, les indications pratiques suivantes :

Le Comité cantonal de secours reçoit de l'argent, des pommes de terre, des pâtes alimentaires, de la farine, des fruits frais et séchés, du fromage, des pois et haricots, des vêtements usagés, du linge pour femmes et pour enfants, des bas, etc.

Les dons en argent doivent être versés au Compte de chèques postaux 114, 104, Fribourg.

Les dons en nature (sauf des pommes de terre et les fruits frais) doivent être concentrés par commune ou par paroisse, dans des locaux secs où ils ne risquent pas de se détériorer. Ils doivent ensuite être conduits au dépôt principal le plus rapproché. La collecte des dons en nature doit être terminée le 4 avril.

Les communes feront circuler des listes de souscription pour les pommes de terre et les fruits frais. Elles auront ensuite à aviser le Secrétaire de la Fédération cantonale d'agriculture du résultat de ces souscriptions. Celui-ci donnera ensuite des ordres pour la collecte et l'expédition des pommes de terre et des fruits frais.

Les dépôts principaux sont les suivants : Fribourg : M<sup>me</sup> de Weck, Arsenal; Romont : M<sup>me</sup> G. Crilet, député, Buffet de la gare; Bulle : M<sup>me</sup> veuve J. Ackermann, librairie; Châtel-Saint-Denis : M. Hürwiler, Imprimerie du Messager de la Veveyse; Estavayer-le-Lac : M. Alfred Brassy, secrétaire de la Société broyards d'agriculture; Guin : M. Rauber, secrétaire de la Société d'agriculture de Guin; Morat : M. Gutknecht, Cidrerie de Morat.

A l'Ecole des Mères

Samedi, à 4 h. 1/2, a eu lieu, à l'Ecole des Mères, rue de Morat, l'assemblée annuelle des membres de l'Euvre de l'Ecole des Mères. La présidente de l'Euvre, M<sup>me</sup> Bossy, était entourée de ses fidèles collaboratrices et du médecin de la maison, M. le docteur Perrier. La Commission cantonale de santé avait délégué M. le docteur Buman.

La Liberté a déjà donné récemment un intéressant rapport sur la marche de l'Euvre. Si les débats ont été difficiles, nous sommes heureux de constater aujourd'hui que la situation de l'Euvre s'est bien améliorée. Les Providences a encore ici trouvé le moyen de récompenser ces ouvrières du bien-être des pauvres. Que de dévouement il faut pour soigner ces tout-petits que l'on apporte, âgés de quelques jours seulement ! Un père de famille disait, l'autre jour, que si son enfant n'avait pas été soigné au Home de l'Ecole des Mères, où il a passé trois mois, il serait mort, car jamais, à la maison, on n'aurait pu l'entourer de soins aussi délicats que ceux dont il a été comblé au Home.

Le service des consultations est en continuelle augmentation, preuve que les bons services de l'Ecole des Mères sont de plus en plus reconnus. Le Goutbe de lait, dont l'organisation a duré le plus longtemps, n'a qu'une année d'existence et, déjà aujourd'hui, nombreuses sont les familles qui attendent, chaque jour, avec bonheur, les petits bocaux déposés selon les ordonnances du docteur Perrier.

Lors de sa fondation, la veille de Noël 1917, l'Euvre de l'Ecole des Mères avait été placée sous la protection de l'Enfant Jésus. Le Comité a aujourd'hui cette consolation de voir que sa confiance a été bien placée et que le Petit Jésus a béni ses travaux et multiplié ses bienfaits.

Le canton de Fribourg est désormais, sous le rapport des soins aux petits enfants souffrant du tube digestif, au des plus avancés de la Suisse. Nous souhaitons qu'on ne craigne pas d'utiliser largement l'action de l'Ecole des Mères.

Pour les enfants polonais - Famille L., Fribourg, 5 fr.

Pour les enfants viennois - Famille L., Fribourg, 5 fr.

NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

Les événements d'Allemagne

Le prince Henri de Prusse emprisonné

Kiel, 24 mars. (Wolf.) - Le prince Henri de Prusse (frère de Guillaume II) a été interné, sous l'inculpation d'avoir conspiré avec Kapp et consorts.

Pendant, les soupçons qui pèsent sur lui ne semblent pas confirmés. Le prince devait se rendre dans ses domaines à Hemmelemark.

Les extrémistes commandent et le gouvernement obéit

Berlin, 24 mars. (Wolf.) - Le premier journal qui a reparu hier soir, mardi, est la Freiheit. Elle publie une dépêche dans laquelle il est dit :

Tous les ouvriers, fonctionnaires et employés de l'empire entier sont invités à reprendre le travail, après quoi les représentants, des partis gouvernementaux s'engagent à défendre, dans leur groupement respectif au Reichstag, les revendications ouvrières qui furent la cause de la grève générale.

Le comité du parti socialiste indépendant a reconnu ces revendications comme étant des revendications minima et le représentant du gouvernement a fait la déclaration suivante :

1. Les troupes qui se trouvent à Berlin doivent se retirer sur la rivière de la Sprée.

2. L'état de siège devra être immédiatement levé.

3. Les ouvriers armés, principalement ceux du bassin de la Ruhr, ne devront pas être attaqués.

4. Des négociations devront être entreprises en vue de la participation des ouvriers aux gardes de sûreté.

Si les revendications des syndicats ne sont pas acceptées, ceux-ci se verront obligés de déclencher une nouvelle grève générale.

En Saxe

Halle, 24 mars. (Wolf.) - Après d'âpres combats, les soldats du gouvernement se sont rendus maîtres de la situation. Les ouvriers ont été chassés des alentours de Halle.

Mardi, le trafic ferroviaire a été repris sur les grandes lignes dans la direction de Berlin.

Méiningen, 24 mars. (Wolf.) - La Reichswehr a abandonné Méiningen. Un comité d'action a pris possession du pouvoir exécutif et a nommé différentes commissions exécutives dans tout le territoire de Méiningen.

A Cobourg, la Reichswehr a occupé les fortifications pour des motifs de tactique militaire.

Les chemins de fer de Berlin

Berlin, 24 mars. (Wolf.) - Les chemins de fer de ceinture aériens et souterrains ont recommencé à circuler mardi soir à Berlin.

La paix des Etats-Unis avec l'Allemagne

Washington, 24 mars. (Havas.) - La Chambre des représentants est saisie d'un bill autorisant une paix séparée entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Ce bill prévoit la création d'un conseil du commerce qui soumettrait aussi rapidement que possible au Congrès un projet général tendant à faire des crédits à l'Europe jusqu'à ce que le taux des changes soit redevenu ce qu'il était avant la guerre.

Six tonnes d'or des Soviets russes

Stockholm, 24 mars. On confirme de Reval qu'un train a apporté 133 caisses pleines d'or du gouvernement des soviets pour le gouvernement esthonien. Il s'agit d'une cargaison de six tonnes. Cet or est la moitié de l'or que les Soviets donneront au gouvernement de Reval selon les stipulations du traité de paix.

A la Chambre italienne

Rome, 24 mars. (Stefani.) - M. Mauri, du parti populaire, développe un projet au sujet de la représentation des ouvriers agricoles, qu'il juge nécessaire au point de vue économique et social.

M. Modigliani, socialiste, parle contre le projet qui, sous l'apparence de créer une représentation agricole des travailleurs, fait naître le danger de placer les travailleurs sous la domination absolue des propriétaires.

M. Paleoni, ministre de l'Agriculture, déclare, au nom du gouvernement, qu'un projet identique a déjà été mis à l'ordre du jour et qu'il ne s'oppose pas à la prise en considération de la proposition Mauri.

La Chambre vote la prise en considération. (Vive rumeur à l'extrême-gauche. La séance est suspendue.)

La Chambre continue sans incident la discussion des communications du gouvernement.

M. Gasparotto développe une motion au sujet de l'extension de l'électorat politique et administratif aux femmes, rappelant que l'ancienne Chambre avait déjà voté ce projet. Il ajoute que ce droit doit aussi être concédé aux femmes travaillantes.

M. Nitti déclare qu'il est favorable au projet, mais révoque qu'il n'a pas le temps nécessaire pour rédiger les listes des femmes qui ne pourront pas participer aux prochaines élections administratives.

La grève des cheminots espagnols

Madrid, 24 mars. (Havas.) - Le gouvernement hésite avec les compagnies et s'il échoue dans les pourparlers, il s'entendra avec les cheminots en s'en-

gagant à obliger les compagnies à augmenter les salaires.

Le gouvernement annonce qu'il rendra les compagnies responsables de la paralysie du trafic, tant pour les voyageurs que pour les marchandises; il considère que la grève a un caractère révolutionnaire, la déclaration préalable de grève prévue par la loi et le recours à l'arbitrage obligatoire ayant été omis.

Madrid, 24 mars. (Havas.) - Hier, à midi précis, la grève a été déclarée sur tous les réseaux. Seuls, sont restés à leur poste dans la capitale des employés nécessaires à assurer le service des trains encore en route et qui terminent tri leur parcours.

Il n'y a pas d'incident à signaler. Toutes les gares de Madrid sont gardées par la gendarmerie et des agents de police.

On assure que le président du conseil d'administration de la compagnie du Nord, l'ancien président du Conseil, Rodrigue San Pedro, a démissionné.

Les dépenses de la France

Paris, 24 mars. (Havas.) - Le ministre des finances a déposé, mardi, sur le bureau de la Chambre le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux mois d'avril, mai et juin.

Ce travail a été mis à profit pour le calcul des douzièmes provisoires. Le total des crédits demandés, tant pour les dépenses ordinaires que pour les dépenses générales ou spéciales des services civils, s'élève à 9 milliards et 774 millions, alors que les douzièmes accordés au mois de décembre pour les trois premiers mois de l'année atteignent le chiffre de 11 milliards 521 millions, soit une différence en moins de 1 milliard 747 millions.

L'armée française

Paris, 24 mars. L'armée française compte 794,000 hommes, dont 295,000 indigènes de l'Afrique du Nord et des colonies. Dans l'armée de demain, qui sera de 610,000, l'armée indigène serait composée de 194,000 hommes.

Le Bureau international du travail

Londres, 24 mars. (Havas.) - Le conseil d'administration du bureau international du travail a poursuivi, dans la matinée d'hier mardi, ses travaux à la Chambre des Lords.

Il a examiné les dispositions qu'il convient de prendre en vue de la conférence des gens de mer à Gênes. Il assurera l'établissement d'une commission permanente composée de cinq représentants propriétaires de navires, cinq délégués des gens de mer et deux membres désignés par le conseil d'administration.

Cette commission prendra part aux travaux de la section maritime technique et sera consultée sur les questions se rapportant aux mers.

Dans sa séance de l'après-midi, le conseil d'administration du bureau international du travail a approuvé à l'unanimité le projet d'organisation soumis par M. Albert Thomas.

Le délégué allemand, jusqu'ici absent, a maintenu près possession de son siège.

Le ministre de l'Intérieur a offert un lunch en l'honneur du conseil d'administration, à l'issue de la séance du matin.

A l'Union monétaire latine

Paris, 24 mars. (Havas.) - La conférence monétaire de l'Union latine a tenu, hier mardi, sa dernière séance au ministère des finances.

On sait, dit le Petit Journal, que la principale question à résoudre était celle des rapports monétaires franco-suisse qui étaient devenus difficiles en raison de l'état des changes et de la fréquence de l'échange des monnaies entre ces deux pays.

Bien que les résultats ne doivent pas être publiés, cela par convenance diplomatique, l'agence Havas est en mesure d'annoncer que les hauts parlés sont arrivés à un accord complet.

La politique dans l'Afrique du Sud

Rotterdam, 24 mars. Des nouvelles directes des journaux hollandais de Pretoria annoncent une autre coalition politique dans la Confédération sud-africaine. Les deux partis hollandais, les zuidafrikaners et les nationalistes, cherchent une combinaison pour former un cabinet de coalition pour lequel voterait dans la Chambre 85 députés, sur 134. On n'attendait pas cette possibilité, parce que les nationalistes ont combattu les zuidafrikaners; mais tous les deux sont des adversaires des socialistes du Labour Party, et, sur cette base, la réconciliation est devenue possible.

Chez les tisserands anglais

Londres, 24 mars. Plus de 200,000 travailleurs de l'industrie cotonnière de la province de Lancashire ont exigé, à cause des profits extraordinaires de cette industrie, une augmentation des salaires de 60 % à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Le savon d'Espagne

Gênes, 24 mars. L'industrie savonnaire de l'Espagne commence à faire une très vive concurrence à l'industrie de Marseille. Les industriels espagnols vendent à bon marché, parce que les prix des matières premières comme le suif et les huiles sont plus bas en Espagne qu'en France. Ils ont déjà acquis une clientèle en Suisse. De Tarragone sont arrivées à Gênes de fortes quantités de savon, qui seront expédiées à Zurich.

Le Sahara en avion

Alger, 24 mars. (Havas.) - Le commandant Vignatin, venant de Gao, a atteint Tombouctou, le 18 mars, en compagnie du lieutenant Chabot. Il a quitté

cette ville le 21 mars et atterri à Mojtai, le même jour, à 9 heures. Il compte reprendre son vol le 23 mars, à destination de Dakar.

SUISSE

Du café, du thé et du sucre pour la Suisse

Gênes, 24 mars. La vapeur espagnole Agono, venant des Indes Néerlandaises et de l'île de Ceylan, a apporté de grosses cargaisons de café, 31,000 sacs de sucre et 300 caisses de thé. Ces produits coloniaux sont destinés exclusivement à la Suisse.

FRIBOURG

Une société de secours mutuel qui progresse

Parmi les sociétés de secours mutuel, trop peu nombreuses encore, que des hommes de cœur ont semées en pays fribourgeois, l'Avenir, de notre ville, dont le rayon d'action s'étend à tout le canton, voit croître d'année en année dans une progression réjouissante le nombre de ses sociétaires. Ce nombre était de 418 le 1<sup>er</sup> janvier 1918. Il est aujourd'hui de 1000. Le même nombre a été reçu à l'occasion de l'assemblée tenue le 14 mars, au Cercle social.

Cette assemblée, précédée de la messe traditionnelle, a été fréquentée par une centaine de membres. La réunion a été présidée par M. Brulhart, conseiller communal, et consacrée à la discussion du rapport annuel, des comptes et des nominations statutaires. Ces dernières se sont faites dans le sens de la confirmation, à l'unanimité, de la série sortante du comité. (MM. Brulhart, Arthur Dubey, Maurice Folly et Crausaz). Cette confirmation a été suivie de la réélection, par acclamation, de M. le Directeur Brulhart comme président et de sa proclamation comme président d'honneur. Au milieu des bravos de l'assemblée, M. Folly, vice-président, a retracé les états de service du dévoué président, qui, entré dans l'Avenir à 17 ans, commence sa cinquantième année de mutualité. En même temps que M. Brulhart, l'assemblée a acclamé membre honoraire M. Hippolyte de Weck, dont l'admission dans la société date de 1868. Grâce au concours désintéressé de ces généraux citoyens, grâce aussi à son excellente administration et plus spécialement à la gestion méthodique de son caissier, M. Arthur Dubey, le crédit et l'activité féconde de la société se sont développés parallèlement à l'effectif des membres. Les recettes ont été en 1919 de 59,943 fr., et les dépenses, de 56,455 fr. Sur 896 sociétaires (773 hommes et 123 dames) qui comptait l'Avenir à la fin de l'an dernier, 304 (252 hommes et 52 dames) ont bénéficié de l'assurance en 1919, pour un montant de 20,474 fr. Ce chiffre donne une idée du rôle bienfaisant de la mutualité. Malgré cela, l'Avenir a augmenté de 12,000 fr. sa fortune, qui dépasse aujourd'hui 30,000 fr. L'assemblée du 14 mars a pris connaissance avec un vif intérêt de la situation financière de la caisse. Après avoir désigné, comme réviseur des comptes, M. Antonin Crausaz, et décidé l'organisation d'une conférence à Marly, en avril, l'assemblée s'en remit au comité pour la question de savoir quand pourrait entrer en vigueur l'assurance des frais médicaux et pharmaceutiques.

L'Avenir, digne de son nom et de son passé, voit donc toujours plus loin et toujours plus haut. C'est aujourd'hui la plus forte société de secours mutuel du canton. Qu'elle poursuive sa marche en avant et continue à propager la bonne mutualité.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. - Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

Musique « La Concordia ». - Ce soir, mercredi, répétition générale.

Commission de la Chapelle de Posieux. - Jeudi, 26 mars, à 4 h., séance au Cercle catholique de Fribourg.

Contre

Retroidissements Influenza

Affections des Poumons employez le SIROP PIVIGA

### Vente d'antiquités

On vendra le 30 mars, dès 9 h. du matin, aux enchères publiques, dans la salle de l'Hôtel du Chamois, à Fribourg, un lot de mobilier ancien et d'antiquités, habits, tableaux, chaises à porteur, livres, documents, etc.  
L'exposition des objets commencera le lundi, 29 mars, à 2 heures.  
Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Weck & Co, Fribourg. 2817

### SPÉCIALITÉS DIÉTÉTIQUES pour RÉGIMES des Docteurs Combe et Wander

Dépôt MANUEL  
Envoi du prix courant explicatif sur demande.

### Magasin GUIDI-RICHARD

Achat de titres hypothécaires  
1<sup>er</sup>, second et troisième rang. CASIER POSTAL 12090, FRIBOURG. 2565

### Cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement la

### THÉ BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, alopecie, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui purifie la guérison : des ulcères, varicelles, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.  
La boîte : Fr. 2. — dans toutes les pharmacies.  
Dépôt : A FRIBOURG : Bourgnacht & Gottrau, Lapp.

### N'achetez pas sans avoir essayé la

# YOST

machine à écrire américaine  
SANS RUBAN  
Fournitures générales pour bureaux  
Travaux de copie — Traductions

### E. Jacot, Rue de Romont, 28 FRIBOURG

Représentant pour le canton du Valais :  
Agence VALÉSIA, Sion 2811

### M<sup>me</sup> Charles Férussat, sœur à Balmis (Vaud), demande une bonne fille

de campagne de confiance, pour travaux du ménage, avec belle vie de famille. Se présenter tout de suite ou écrire, gare selon entente. 2600

### MODÈS et Chapellerie Vve Thalman-Schaeffer

2, Routes des Alpes, 2 Téléphone 7.41  
Réparations — Deuil

### A vendre un cheval

à deux mains, âgé de 8 ans et de toute confiance. A la même adresse, à vendre un char de paille de froment, pour fourrage, un char à pont à 2 chevaux, une moule pour faucheuse, 1 moulin à vannier, 2000 kg. d'avoine pour semences.  
S'adresser à M. J. JOYE, à Pres-vera-Noréaz. 2718

### CHEVAUX DE BOUCHERIE

ou abattus d'urgence sont achetés par la Boucherie Chevallone Centrale  
Louve, 7, Lausanne dans les communes où ne règne plus la fièvre aphteuse depuis 41 jours.  
Tél. boucherie 45.36, appartement 12.89.

### Transport funèbres à destination de tous pays

### A. MURITH Genève-Fribourg

Fabrique de cercueils  
Rue de l'Université Téléphone 1.69  
Cercueils mortuaires et leurs  
Rue de Lausanne, 42, 12, 11

### Romont

M. Ch. Gentil, ayant repris le cabinet dentaire de M. Emile Comte, recevra les mardi et mercredi régulièrement de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.

### Bandages herniaires

à ressort et à élastique  
Frédéric GERMOND  
Serrurier, Payerne  
Le bandage herniaire à élastique est particulièrement à recommander. D'un prix très abordable, il est facile à supporter et ne blesse pas. Un envoi sur commande, moyennant que l'on indique : 1° Le côté de la hernie ou s'il faut un bandage double; 2° Le tour du bassin ou de la taille; 3° S'il faut un bandage élastique ou à ressort.  
DISCRETION.

### ON DEMANDE jeune fille

pour aider au ménage, chez M<sup>me</sup> Elise Ischy, Auto-garage, Payerne.

### ON DEMANDE une sommière sachant les deux langues, à la Brasserie Tirlbaum.

Commis, suisse allemand, demande à Fribourg, pour le 1<sup>er</sup> avril.

### jolie chambre avec pension

dans bonne famille romande où il serait seul pensionnaire. Vie de famille désirée. 2761  
Adresser offres sous P 2550 à Publicitas S. A., Fribourg.

### ON DEMANDE une bonne DOMESTIQUE de campagne.

S'adresser sous P 2627 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2735

### On demande, pour forge de campagne, un

### Ouvrier-marchand

sachant travailler seul. S'adresser sous chiffres P 2626 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2734

### ON DEMANDE Courtier

pour commerce de chevaux et divers dans le canton de Fribourg.  
Références et garantie exigées. — Offres écrites L 11424 L Publicitas S. A., Lausanne

### Foin

1<sup>re</sup> qualité, à 42 fr. les 100 kg.

### Paille

1<sup>re</sup> qualité à 20 fr. les 100 kg. 2724  
Ecrire sous R 11423 L Publicitas S. A., Lausanne.

### GRAND CHOIX EN meubles fantaisie - chaises et tables meuble pour vestibule etc., etc. chez

### F. BOPP ameublement

B. du Tir, 8, Fribourg Téléphone 7.63

### A vendre

rue de l'Hôpital, à Fribourg, trois immeubles, dont deux attenants, avec café et magasins, bien ensoleillés, avec jardin. 2303  
S'adresser : rue de l'Hôpital, 19, à Fribourg.

### ON DEMANDE jeune homme

de 16 à 22 ans, honnête et sachant traiter : bons gages, vie de famille; entrée tout de suite.  
S'adresser à François Koefler S. Burtelémy, District Echallens, Vaud.

### ON DEMANDE pour famille de 6 personnes (4 enfants) une jeune fille sérieuse et consciencieuse comme

bonne à tout faire  
Adresser offres avec références et indication de gages à M<sup>me</sup> Arise Grandjean, le Cadre, Yverdon. 2785

### Pour Genève gouvernante-ménagère

demandée dans famille de 6 personnes. Demoiselle de bonne famille possédant références sont priées de postuler avec photo sous chiffres P 23820 X à Publicitas S. A., Fribourg.

### VIN

A l'occasion des transvasages, le Syndicat viticole de Pully offre à vendre encore une certaine quantité de vin de la récolte de 1918. Conditions avantageuses. S'adresser au secrétaire-cassier, M. Hippolyte Gillerey, à Pully (Vaud), 2786 LE COMITÉ.

### Mécanique

Décapage, embouillage, estampage et fraisage, etc. de pièces en série aux meilleures conditions.  
Offres Cass Pasterie 10.524, Genève. 2787

### A vendre

un camion à un cheval, avec essieux patent, à l'état neuf chez Amédée SALLIS, à Villar S-Pierre. 2803

### ON DEMANDE une jeune fille

intelligente, si possible sachant l'allemand et le français, qui aimerait apprendre le repassage des vêtements. Petit gage dès le début. — S'adresser à la Teinturerie et lavage chimique, rue de l'Hôpital, 35, Fribourg.

### A VENDRE dans le district de la Glâne, un domaine

de 42 poses, terrain de 1<sup>re</sup> qualité, maison bâtie à neuf, avec grande commodité, au bord d'une grande route.  
S'adresser sous P 2721 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2500

### Moto-Peugeot

à 2 vitesses 3 1/2 HP à 2 cylindres, état neuf. Garage Paul Ischy, Payerne. Tél. 105.

### Semences fourragères CONTRÔLÉES

Trèfles, garants sans cuscuta  
Frustrat, Vespa, Rayras, Tjyocher, Gesty, Filage, Lauris etc., etc.  
Huiles spéciales pour Machines agricoles

### F. GUIDI rue des Châlonais 121 Der. St-Nicolas, Fribourg.

### FERS de bœufs

haches garanties chez E. Hehlen, Tailleur de la Val-de-Ruz, Hauts-Genévoys. 2751

### Antiquités

J'achète à de très hauts prix vieux meubles, tels que chaises, fauteuils, canapés, commodes, lits de repos, tables, guéridons, etc. Tableaux et anciennes images, pendules et argenterie ancienne.  
Faire offres à E. Dabois, Place du Marché, 7, Neuchâtel. Dans une dizaine de jours, je me rendrai à Fribourg. 2720

### ON ACHÈTERAIT d'occasion un violon

Faire offres avec prix à Publicitas S. A., Bulle, sous chif. P 919 E. 2814

### Timbres-postes

à choix par Casier postal 7388, Hauptwil (Thurgovie). 2773

### Garde-meubles

libre, dans maison de toute sûreté.  
S'adresser à Mme Python-Page, rue de Lausanne, 50. 2550

### Qualité d'avant-guerre



leur nouvelle bière de 1<sup>ère</sup> qualité fabriquée exclusivement avec du malt et du houblon

### Qualité d'avant-guerre

Semelles caoutchouc pour hommes fr. 4.—, pour dames fr. 3.20—  
L. ZEISLER, rue de Lausanne, 43.

### Bois à vendre

On vendra aux enchères publiques, le mercredi, 31 mars courant, dans les forêts de Fossé et Cudré, rière Catterwyll, 45 moules de bois de sapin et d'aile et 40 tas de branches et de bois d'éclaircie.  
Rendez-vous des mises, à 1 heure de l'après-midi, à la croisée des routes Fribourg-Avenches et Fribourg-Payerne, en dessous de Rosières.

### Elixir Farrugneux-Winkler

Très efficace contre l'influenza, l'angine, la chlorose et la faiblesse générale  
Dans toutes les pharmacies à frs. 4.— le flacon.  
Dépôt chez Bourgnacht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.

### 500 Paires Souliers américains, rossemetés et ferrés, 18 fr.

seront en vente à  
Mercredi, 24 mars Sivières, le matin, Vaudrens, après midi.  
Jeudi 25 : à Cressier-sur-Morat, gare (auberge).  
Vendredi 26 : Sugiez, Café gare.  
Samedi 27 : à Fribourg, Café populaire.  
Office commercial et agricole, Fribourg.

### Fai l'avantage d'informer les amateurs de vélos, que j'ai de nouveau pu obtenir de



### très bonnes machines

Ayant reçu un WAGON, j'ai actuellement le plus grand choix pour hommes et pour dames.  
PRIX AVANTAGEUX  
Germain Jenny, à Farvagny  
J'informe aussi mon honorable clientèle, que j'ai emménagé mon nouvel atelier, 1733

### Assurance Vie « Union » Paris

Agent général A. GADY, Fribourg  
Assurance mixte; dotale; rente viagère, vie entière, etc. — L'assurance dotale est spécialement recommandée aux parents. 7592  
(Demandez prospectus). On demande sous-agents.

### Enchères publiques

Pour cause de départ, on vendra aux enchères publiques, le lundi 5 avril une  
MAISON D'HABITATION  
avec grange, cour, jardin et verger, situé au centre du village de Corninboeuf. — Pour renseignements, s'adresser à M. Despod, député, août lieu.

### ATELIER DE SERRURERIE

R. Erlebach, Avenue Beauregard, 18 — Téléphone 446 — FONDÉ EN 1880  
se recommande pour tous travaux en bâtiments, ainsi que portails et balustrades, potagers, fourneaux, fours à pain, paratonnerres, sonnerie électrique, etc. Livraison prompte. Prix très avantageux. 2795

### A louer pour tout de suite GRAND LOCAL

Avenue de Pérolles, 5, rez-de-chaussée  
A la même adresse, à vendre : engins de gymnastique, tapis coco 100-110, 1 vélo, casiers de bureau droit.

### Pâturages à vendre

On offre à vendre, par voie de soumission, les pâturages suivants :  
Les Rez. 30 poses, 50 perches (commune d'Estavannens);  
Les Belles Cluses, 83 poses et demie;  
Les Tannes, 62 poses (commune de Lessoc).  
Les soumissions sont à adresser jusqu'au 31 mars, au notaire Joseph Pasquier, à Bulle, qui fournira les renseignements nécessaires pour les conditions. 2707

### ON DEMANDE un ouvrier

au mois, connaissant la partie pour emballer les chiffons. 2807  
S'adres. à Martineuil, chiffonnier, à Grangeville. Téléphone 21.

### On demande une domestique de campagne

S'adres. sous P 2748 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### Jeune fille

demande place comme ouvrière chez une bonne tailleur à la campagne. S'adresser sous chiffres P 2747 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2799

### L'Industrielle, à Fribourg, engagerait encore 1-2 jeunes ouvriers-manceuvres sérieux.

### ON DEMANDE pour le mois d'avril, un jeune homme

de 16 à 18 ans, comme garçon de cuisine, bons gages et bons traitements assurés. 2786  
Ecrire : Casier postal N° 1488, Yverdon.

### Dans une laiterie ON DEMANDE pour la saison d'été, un JEUNE HOMME pour aider aux divers travaux.

S'adresser sous chiffres P 2594 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### JEUNE FILLE

de confiance de préférence de la campagne, est demandée pour tout de suite dans un petit ménage, vie de famille. S'adresser sous chiffres P 2705 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2796

### Ouvrier-meunier

demande place Entrée à convenir. 2798  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, s. P 909 B.

### A vendre

un vélo pour dames, machine extra. 2793  
S'adresser : Route de Betsigny, 23.

### A vendre

3 poses de 7 mois, 30 kg. tréfilé du pays. S'adr. à Jean Quiot, à Belfaux. 2794-2793

### A VENDRE

au Stalden, le bâtiment N° 40, Prix : 8000 fr. S'adresser E. Thalman, anc. entrepreneur, rue Saint-Pierre, 14, Fribourg. 4079

### Appartement A LOUER

On offre à louer, tout de suite ou pour 25 avril, au Quartier d'Alt, un appartement de 4 chambres, véranda, bien exposé au soleil. S'adresser sous chiffres P 2731 F à Publicitas S. A., Fribourg. 2810

### A vendre

à la rue de la Préfecture, maison de 3 logements. Prix : 33,000 fr. S'adresser à Rysser-Thalman, 2, rue de Romont. 2473

### ATTENTION!

Peux de caubris, tannes et lapis sont toujours achetés au plus haut prix. Léon Lévy, Rotillon, 13, Lausanne. Gros et détail. Tél. 49.33.

### A VENDRE un tas de fumier de vache

S'adresser à Ignace Poffet, Echenberg, Fribourg. 2806

### HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Dernier mois de liquidation de la maison  
DALER, Frères  
Vis-à-vis de Terminus

Encore un beau choix de montres d'avant-guerre.  
Rabais de 20 à 40 %  
Tout offre acceptable sera prise en considération.  
OCCASION UNIQUE :-: DERNIER MOIS PROFITEZ

### Jumelles à prismes ZEISS GRAND CHOIX

Nouveau prix courant gratuit. — Expéditions par retour du courrier. — A. SCHNEIDER, 9, Place St-François, Lausanne. P 14445 L 2784

### CRÉDIT GRUYÉRIEN Bulle

Capital et réserves : Fr. 1.100.000.—

### Change

aux meilleures conditions  
Service spécial pour l'achat et la vente de CHEQUES sur SUISSE et ETRANGER

### COLIS POSTAUX de denrées alimentaires pour l'étranger

COMPOSITION — EXPÉDITION  
Magasin GUIDI-RICHARD

### Importante fabrique de chocolat demande

### CONFISEUR

très bien au courant de la fabrication des  
bonbons au chocolat

En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.  
Offres avec copie de certificats sous chiffres P 2698 A à Publicitas S. A., Bienna. 2805

### Grand arrivage DE CABILLAUD

à 2 fr. 60 le kg.  
et quantité d'autres poissons de mer et d'eau douce au plus bas prix. P 2727 F 2806

### Charcuterie Keller

Les livraisons du  
BOCK DE PAQUES

### Brasserie du Cardinal, Fribourg

Fabrication et qualité supérieure d'avant-guerre  
vont commencer le 25 mars (sans augmentation de prix) 2789

### A VENDRE D'OCCASION

un choix de lits Louis XV et Renaissance, matelas bon crin, à l'état neuf, depuis 120 fr. lit fer et cuivre complets, canapés 65 fr., divan moquette 120 fr., bureau américain 300 fr., bibliothèque acajou 250 fr., salle à manger 40 pièces chêne massif 1000 fr., commode bois dur 90 fr., fauteuil moquette 50 fr., table de nuit bois dur et marbre 35 fr., lavabos marbre et glace 200 fr., Gramophone et disques neufs 50 fr., tapis moquette depuis 20 fr., milieu de salon 60 fr., buffet à une porte 40 fr., chiffonnières bois dur 150 fr., chaises rembourrées moquette 45 fr. 2815

### DELALOYE-SEMBLANET Aux meubles d'occasion, rue de Vevay, 180 BULLE

### Avis & recommandation

Le soussigné avise l'honorable clientèle et le public en général qu'il a pris la succession de la  
Cordonnerie feu Sassela, Grand'ru, 61.

Ayant travaillé à Paris, dans maison de 1<sup>er</sup> ordre, il peut livrer un travail prompt et soigné. 2797  
Se recommande : Daniel Widder.

### Les adversaires

entre la France et l'Espoir et de l'arr avait si courageusement annoncé la fin